

Évreux, le 21 novembre 2017

Lettre ouverte au directeur départemental des finances publiques de l'Eure.

Monsieur le directeur,

Comme vous le rappelez dans un courrier adressé le 17 novembre dernier aux secrétaires départementaux, l'intersyndicale a été reçue le 6 novembre dernier par la déléguée interrégionale du Directeur Général pour faire suite au mouvement social enclenché dans le département depuis le 10 octobre et contre votre projet d'ASR 2018. Lors de cette entrevue l'intersyndicale a fait valoir un certain nombre de revendications.

À ce jour, pour seule réponse, nous est parvenu votre courrier qui ne nous satisfait aucunement sur le fond comme sur la forme.

En effet, sur la forme nous sommes surpris qu'un courrier adressé nominativement aux secrétaires départementaux soit diffusé massivement à tous les agents du réseau sans en être informer. C'est pourquoi nous répondons via cette lettre ouverte.

Sur le fond, nous constatons que la mobilisation forte des agents contre votre projet ne vous a pas amené à modifier l'ASR 2018.

Les « solutions » que vous apportez à notre demande ne sont aucunement satisfaisantes :

Sur les SIE de Bernay et Verneuil, il y aura de fait des antennes puisque les agents présents sur ces sites vont continuer à travailler pour leur SIE de rattachement. Or, vous ne les avez pas créées au TAGERFIP ce qui nous semble indispensable dans la mesure où elles existeront.

En effet, l'inscription au TAGERFIP de réelles antennes (à l'image des PCE- PCRPs déconcentrés existants à ce jour) pour les SIE de Verneuil et de Bernay ne vous retirerait pas la possibilité « de voir les départs être remplacés au service siège ».

Par contre, cela assurerait aux agents la conservation de leur affectation sur une mission-structure jusqu'à leur départ (mutation-retraite).

La demande formulée par les OS auprès de la déléguée du directeur général concernant la possibilité d'un accueil sur les sites de Verneuil et de Bernay a pour but d'une part, d'éviter la surcharge des SIE « siège » et d'autre part, d'améliorer la relation avec l'usager (ex : l'ATD sur un redevable de Bernay, accueil à Bernay et non à Pont Audemer). À ce titre, l'accueil sur rendez-vous que vous proposez ne répond pas à notre conception du service public.

Sur l'hospitalier, vous expliquez que finalement la trésorerie hospitalière d'Évreux ne récupérera en gestion que les budgets des hôpitaux (M21) et non plus, l'ensemble des budgets des maisons de retraite (M 22). Ceci n'est absolument pas, un pas vers les agents mais n'est que la résultante d'une contrainte technique.

Quant à l'installation de ladite trésorerie à la Cité administrative, vous n'apportez aucune réponse. Or, vous savez pertinemment que les locaux ne sont pas accessibles au personnel à mobilité réduite qui assure ces missions. Ce ne sont pas les agents qui doivent s'adapter aux locaux mais bien les locaux qui doivent être adaptés aux agents. Nous ne pouvons que rappeler que les

locaux de Politzer sont beaucoup plus adaptés pour accueillir ces personnels et donc le service. Nous serons très vigilants sur les suites données à cette opération.

Quant aux agents des PCE et PCR, quid de la séparation physique des PCE et des SIE c'est à dire de la gestion et de l'expertise ? Les SIE alimentent pour partie le contrôle des PCE et des brigades.

L'éloignement à Évreux ne favorisera en rien les liaisons entre ces services, pire elle accentuera les difficultés. Rappelons qu'une bonne gestion est le 1^{er} niveau de contrôle d'un dossier.

Concernant le travail à distance, pour nous, il doit être une option pour tout agent qui le souhaite. Nous réitérons nos propos à savoir que compte tenu de l'éloignement géographique de Pont Audemer, il serait opportun de maintenir à minima sur ce site des antennes PCE et PCR.

Vous indiquez que ni Verneuil ni Bernay ne seront désertés. Or, même si ces sites hébergent encore un SIP et une trésorerie spécialisée, la question est bien de savoir pour combien de temps encore, compte tenu des annonces de la DG en termes de suppressions d'emplois et du projet CAP 22.

Vous ne pouvez pas nier, tout de même, que ces sites ont perdu et perdront des emplois et déjà bon nombre de missions. (SPF, CDIF, PCE, PCR, SIE)

Du reste, en termes de coût et d'investissements, quelles sont les raisons qui vous conduisent à transférer des services de ces immeubles récents et désamiantés ?

Sur l'immeuble de Politzer, nous réitérons notre demande d'expertise des locaux et d'étude ergonomique concernant chacun des projets. En effet, ni vous, ni nous ne sommes experts dans ces domaines et cela nous semble un préalable nécessaire à toute réorganisation.

Quant aux surfaces que vous annoncez, elles ne sont pas vérifiables en l'état des plans que vous nous communiquez puisqu'ils ne sont pas à l'échelle, comportent des inexactitudes et ne comportent pas les cotes et surfaces pour l'ensemble des locaux.

Nous avons d'ailleurs constaté sur place à l'appui de vos plans retravaillés, le manque d'espace notamment concernant le SIE et bien d'autres anomalies, notamment :

- Plus d'agents potentiels avec moins de surface en SIE
- CDIF scindé en deux parties : PTGC à un bout du bâtiment, PELP et secteurs fonciers de l'autre
- Hall d'accueil surchargé en période de pointe
- Problématiques de l'accueil du SIE : un seul box-bureau au rez-de-chaussée.

Enfin, vous avez indiqué que les suppressions d'emplois pour 2018 ne seront que de 16, compte tenu des 9 transferts qui correspondent à la perte de missions. Cela ne fait que confirmer ce que nous avons annoncé, le département perdra donc bien 25 emplois quoi qu'il en soit, que ces pertes soient associées, ou non, à des transferts de missions.

Comme vous l'aurez compris, l'intersyndicale ne se présentera pas au CTL prévu ce jour et reste plus que jamais mobilisée avec les agents pour faire valoir nos revendications.

Notre préavis de grève reste illimité, dans ce cadre, nous serons massivement en grève et en action ce jeudi 23 novembre !
Tous en Assemblée Générale devant la Cité Administrative à 10 h !